



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question au Gouvernement n° 1929

Texte de la question

DÉLOCALISATIONS

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Maxime Gremetz. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, avez-vous remarqué que ce sont les groupes les plus riches, ceux qui font des milliards de bénéfices, qui licencient le plus massivement ? (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. Ils ne s'en sont pas aperçus !

M. Maxime Gremetz. Pire : ce sont des groupes subventionnés par votre fonds souverain qui partent avec la caisse, privant d'emploi des milliers de salariés et cassant notre potentiel industriel.

En voici trois exemples. Depuis trois ans, les salariés de l'usine Goodyear d'Amiens se battent pour empêcher ce groupe américain, qui a réalisé près d'un milliard d'euros de bénéfice en 2009, de licencier 800 salariés. La semaine dernière, la cour d'appel de Versailles a fermement interdit au groupe de fermer le site d'Amiens-Nord. Vous, vous ne faites rien ! Quelle victoire pour des salariés qui n'ont jamais renoncé à défendre leur emploi !

Et les Continental, dans l'Oise ? Ces 1221 travailleurs ont été jetés par l'un des groupes les plus riches du monde, qui réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros. Leur lutte exemplaire a, elle aussi, commencé de faire plier les actionnaires allemands qui sacrifient un bassin d'emploi entier pour accroître leurs bénéfices.

Monsieur le ministre, allez-vous cesser de les juger comme des criminels ?

Enfin, les Nexans, dans l'Aisne, ont vu l'État et son fonds souverain apporter 58 millions d'euros à leur employeur (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), alors que celui-ci fermait l'entreprise, les licenciant tous et partait à l'étranger. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) À ce jour, votre gouvernement a décidé de ne rien entreprendre pour récupérer ces fonds. (" *On ne comprend rien !* " sur les bancs du groupe UMP.)

Je vous accuse... (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Je vous en prie ! Un peu de calme !

M. Maxime Gremetz. ...d'encourager les groupes à partir avec l'argent de l'État après avoir licencié leur personnel.

Monsieur le ministre, alors que les salariés et même les juges parviennent à mettre en échec ces projets inacceptables, par quelles mesures concrètes votre gouvernement compte-t-il empêcher ces faux licenciements et cette casse de notre outil industriel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Patrick Roy. Et des usines qui ferment !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur Gremetz, je ne peux vous laisser dire autant de contrevérités ni pratiquer autant d'amalgames. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. Asseyez-vous, monsieur Gremetz !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. S'agissant de Continental, nous nous sentons proches de nombreux salariés inquiets. Ceux-ci ont obtenu, par une négociation personnelle avec cette entreprise étrangère, une prime ultralégale de 55 000 euros.

M. Maxime Gremetz. Et Goodyear ?

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Quant à la minorité de salariés que la justice a décidé de

condamner pour avoir saccagé une sous-préfecture, nous devons respecter les décisions de justice.

(Protestations sur les bancs du groupe GDR.)

M. Maxime Gremetz. C'est honteux !

M. Jacques Desallangre. Et ceux qui cassent des vies ?

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Goodyear, à Amiens, n'a touché aucune subvention de l'État, non plus que Continental.

M. Maxime Gremetz. Si ! Vous n'êtes pas à jour !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Deux activités sont concernées : la fabrication de pneumatiques automobiles et celle de pneumatiques agricoles. Dans ce domaine, la justice n'a absolument pas annulé le plan de sauvegarde de l'emploi, qui est encore en discussion. Elle a en revanche considéré que, pour pouvoir poursuivre la procédure, Goodyear devait saisir le forum européen et donner plus d'informations sur l'activité de fabrication de pneumatiques agricoles. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* Nous veillerons à ce que Goodyear respecte ces préconisations, et nous apporterons notre aide au repreneur potentiel de cette activité.

M. Maxime Gremetz. Et Nexans ?

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Quant à Nexans, le Fonds stratégique d'investissement est en effet intervenu.

M. Maxime Gremetz et M. Jacques Desallangre. 58 millions d'euros !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Il a pris 5 % du capital de l'entreprise, lui permettant de sauvegarder son activité de fabrication de câbles, stratégiquement importante pour l'avenir de l'industrie française, mais aussi de la moderniser afin qu'elle conquière des marchés et demeure un *leader* mondial dans son domaine.

M. Maxime Gremetz. Et où est-elle, cette entreprise ?

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. En somme, monsieur Gremetz, nous soutenons la lutte contre les délocalisations. Je n'en dirais pas autant de votre attitude ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Protestations sur les bancs du groupe GDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1929

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 février 2010